

Faisant suite à deux de ses articles annonçant la découverte de deux parchemins révélant l'existence d'un important trésor caché dans le château de Pieusse près de Limoux à la Révolution par son propriétaire d'alors l'archevêque de Narbonne Mgr Dillon, le *Midi-Libre* (*) poursuit ses investigations et, le 1^{er} février 1963, publie un troisième texte qui apporte de nouvelles informations.

(*) Pour lire les précédents articles du *Midi-Libre* :

- <http://jhaldezos.free.fr/pressetmagazines/Pieusse.html>

- [http://jhaldezos.free.fr/pressetmagazines/Le tresor de Pieusse.html](http://jhaldezos.free.fr/pressetmagazines/Le_tresor_de_Pieusse.html)

A PIEUSSE

Le château des archevêques de Narbonne - où se trouverait une fortune colossale - évoque les splendeurs du passé et de la famille de Mgr Dillon



En dépit des transformations et multiples réparations, l'une des façades offre encore deux belles fenêtres géminées.

Depuis que des parchemins font état de l'existence d'un fabuleux trésor de plusieurs milliards de francs au château des archevêques de Narbonne à Pieuze (voir « Midi Libre » de vendredi 25 et dimanche 27 janvier), cette localité est à l'ordre du jour.

On s'y penche sur le passé et on évoque la célèbre assemblée générale qu'y tinrent les Cathares en 1222. Plus de cent parfaits y étaient groupés sous la présidence de l'évêque Guillaubert de Castres. Après imposition des mains et le consolamentum, Benoit de Termes y fut ordonné évêque particulier des Cathares du Razès.

Pieuze dut à ce titre connaître certains épisodes de la croisade des Albigeois. Selon Dom Vaissette, Guy de Lévis, seigneur de Mirepoix, maréchal de la foi, reçut du roi saint Louis, commission d'assigner à Pierre, archevêque de Narbonne, 400 livres de rente pour le dédommager des fiefs mouvants de son église qui avaient été confisqués sur les hérétiques et unis au domaine. Guy de Lévis exécuta cette commission à Béziers le jour de Sainte-Luce de l'an 1229, en présence, paraît-il du Légat. Il assigna à l'archevêque de Narbonne quatre châteaux du diocèse : Anissan, Pépieux, Pieuze et Routier.

Depuis 1229 donc et jusqu'à la révolution, le château de Pieuze appartenait aux archevêques de Narbonne.

Quoique transformé en dépendance agricole cet ancien château conserve certaines parties qui témoignent de sa splendeur passée.

Par exemple, au nord-est sur la façade qui regarde le fameux puits qui conduit peut-être au fabuleux trésor, on remarque encore deux fenêtres géminées.

En outre à l'intérieur au premier étage, nous y avons admiré deux splendides plafonds à poutres et solives apparentes. Ces dernières sont recouvertes d'une multitude d'armoiries et de peintures polychromes.

Ces deux plafonds représentent à eux seuls un trésor artistique qu'il convenait de souligner.

Quant à l'affaire du fabuleux trésor indiqué par les parchemins celle-ci a un grand retentissement et fait l'objet de nombreux commentaires.

Un grand prélat

Comme nous l'avons dit, M. Mesures suppose qu'il s'agit d'une formidable fortune cachée dans le château, par Mgr Dillon.

A ce sujet, nous croyons pouvoir apporter quelques renseignements complémentaires sur Mgr Dillon, que certains prétendent ruiné, d'autres immensément riche.

En tout cas Mgr Dillon était réputé très grand prélat.

Par de futures études nous aurons des renseignements sur ce dignitaire de l'Eglise qui descendait d'une illustre famille.

En attendant nous pouvons avoir une idée de ce grand prélat par sa nièce, Lucie Dillon, dont la mère fut dame du palais de Marie-Antoinette.

Retraçant dans un article la vie au XVIII^e siècle, Weigert a écrit : « Lorsque Henriette Lucie Dillon, qui sera marquise de la Tour du Pin, part pour Montpellier avec son oncle, l'archevêque de Narbonne, et sa grand-mère, elle est installée dans une grande, confortable berline à six chevaux, avec deux domestiques sur le siège du devant. Une seconde berline également attelée de six chevaux, assemble la femme de chambre de sa grand-mère et la sienne ; deux valets de chambre et deux domestiques sur le siège. Une chaise de poste emmène le maître d'hôtel et le chef de cuisine. Il y a aussi trois courriers dont l'un en avance d'une demi-heure, les autres accompagnant les voitures. Quant à l'instituteur, personnage de second plan, et sans utilité définie, on a

trouvé plus simple de s'en débarrasser et de l'envoyer par turgotisme, voiture publique ainsi nommée lors du changement fait par Turgot dans les messageries du royaume ».

D'autre part Charles Kunstler, décrit le mariage de Lucie Dillon en ces termes : « Dans la haute société on l'a vu, les filles ne sont point consultées et reçoivent leurs époux de la main de leurs parents. Ce fut ainsi que le 21 mai 1787, Lucie Dillon, petite-nièce de l'archevêque de Narbonne, épousa le comte de Gouvernet, colonel en second du régiment Royal-Comtois.

Un mois auparavant, parents et notaires avaient signés les « articles ». Selon l'usage, la demoiselle n'assistait pas à la lecture de cet acte préparatoire. Ce ne fut qu'à partir de ce jour, que le comte de Gouvernet put faire sa cour à sa future, dîner dans sa famille, y passer l'après-midi, et parfois même y souper. Il n'était pas encore de bon ton d'être en frac et en chapeau rond, et M. Gouvernet se présentait toujours en habit habillé et l'épée au côté.

La signature du contrat eut lieu aux premiers jours de mai, à Paris « avec toute la solennité d'usage ». Le mariage se fit aux environs de la grande ville, à Montfermeil, où les Dillon possédaient une maison « La Folie joyeuse ».

La mariée portait une robe blanche, une robe de crêpe ornée d'une garniture de point de Bruxelles, et, sur sa tête un bouquet de fleur d'orange et un bonnet, car on ne portait pas alors le voile. Pour le dîner, Lucie Dillon, mit une toque ornée de plumes blanches.

Vers la fin du repas, les mariés firent le tour des tables dressées en plein air pour les domestiques et les paysans. A celle des gens de livrée, il y avait plus de cent couverts. Celle des paysans et des ouvriers n'était pas moins nombreuse, et moins abondamment servie. Tous burent de bon cœur à la santé de la mariée ».

Si l'on s'en rapporte à l'opulence (plus de cent gens de livrée) qui entouraient la nièce de l'archevêque quelle devait être la fortune de l'oncle !

Vraiment si M. Sarda, propriétaire du château de Pieuze parvient à découvrir selon la description des parchemins, la fortune de l'archevêque de Narbonne, il sera immensément riche.



Depuis des années, le maréchant-ferrant, M. Raymond Rami ferre les chevaux des vigneronns de Pieusse, devant la façade sud de l'ancien château des archevêques de Narbonne. Le fer à cheval n'est-il pas l'emblème porte-bonheur de la fortune ?

RLC.doc